UE 14

Terre et société Mini-projet

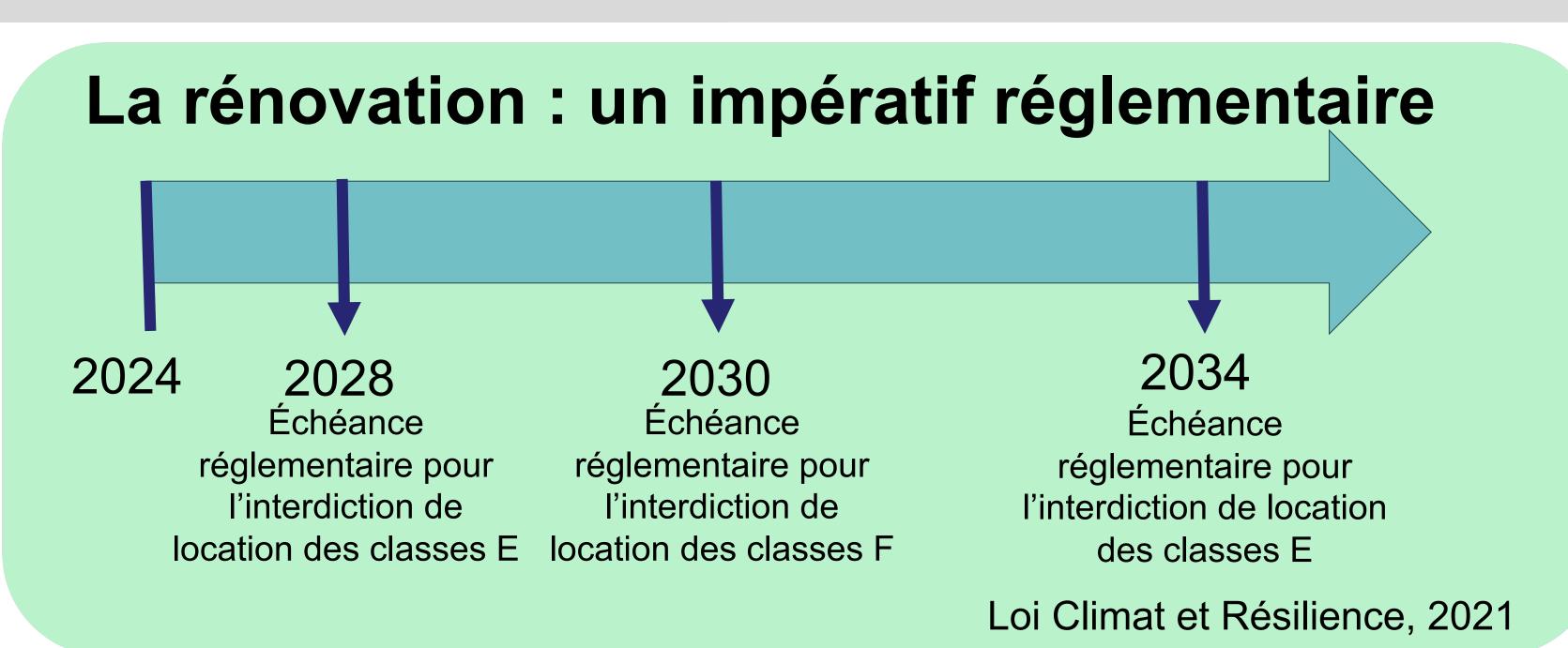
Projet N°23

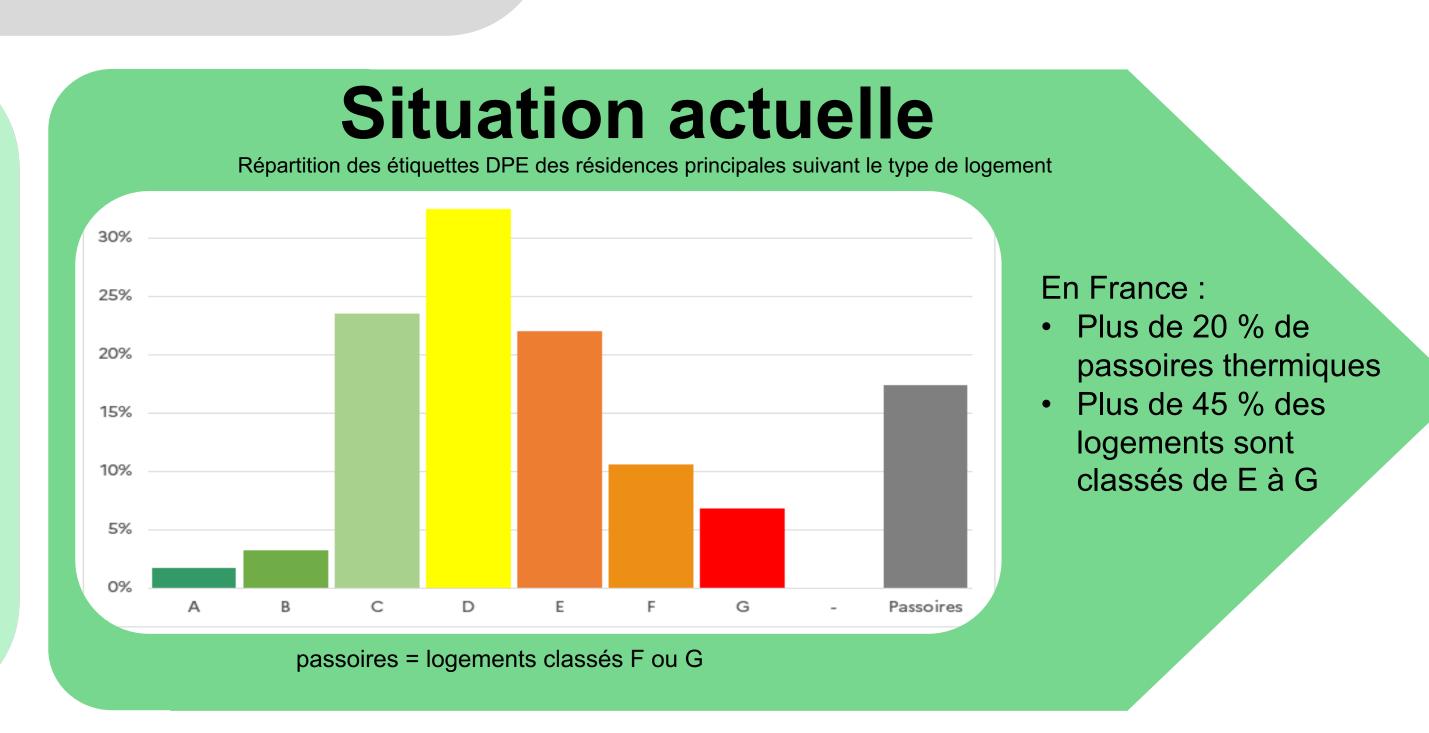
Quel(s) intérêt(s) pour un bailleur social de faire de la rénovation énergétique?

Esther BRACONNIER, Maxime CLERGÉ, Fatima RHARBAL, Louis BOULAY









Bailleurs sociaux en France

- 15,9 % du parc de logements au 1er janvier 2023
 - 5,3 millions de logements

Statistiques du ministère de la transition écologique

- Age moyen de 40 ans
 - D'après le bailleur 3F: Rénovations énergétiques nécessaires tous les 20/25 ans
- Près de 490 000 logements à rénover en 2022 pour atteindre les objectifs réglementaires de la loi Climat de 2021

Bénéfices de la rénovation

Pour les locataires

- Baisse de la consommation énergétique
- Baisse des charges
- Augmentation de la qualité de vie

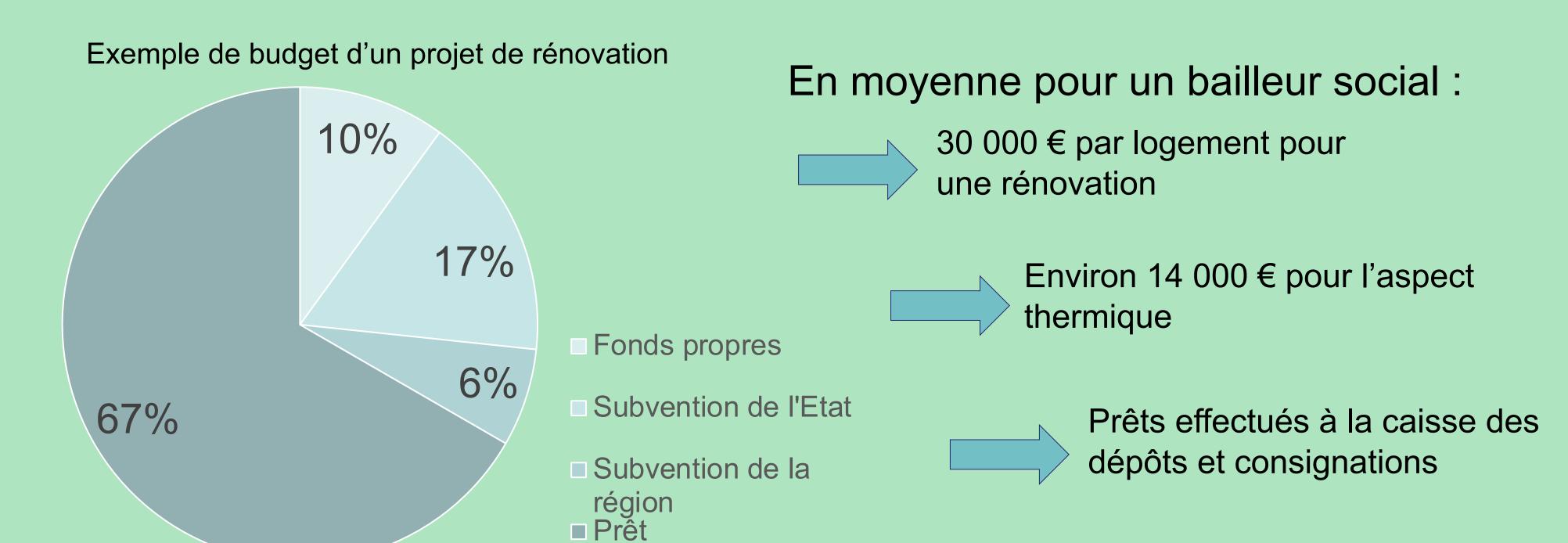
Pour le bailleur

- Valorisation du parc de logement
- Possibilité d'augmenter les loyers
 - 3ème ligne de quittance

Pour la planète

- Solution plus écologique sur les travaux
- Baisse la consommation énergétique du parc

La rénovation, un projet tant encouragé par l'État?



Les financements pour les projet des bailleurs sociaux

Programme d'Investissements d'Avenir Programmes régionaux et locaux 🗗 Eco-PLS France relance

Vecteur énergetique

- Cela soulève la controverse entre la décarbonation et l'isolation, qui peut négliger les enjeux sociaux
- Les pouvoirs publics mettent désormais l'accent sur la réduction de la consommation plutôt que la seule décarbonation

Par exemple, la décarbonation des modes de chauffage est présentée comme plus efficace et moins coûteuse que la simple réduction de la consommation

Differentes opérations de Rénovation Isolation extérieure des murs Changement des fenêtres Ventilation la ventilation permet d'améliorer la qualité de l'air, un logement rénové étant mieux isolé, l'air y pénètre moins facilement et un air humide est plus difficile à chauffer.

Rénover ou démolir puis reconstruire?

Rénovation

Coûts





Plus pratique pour les locataires

Démolition-reconstruction Dédensifie certains quartiers Très contestée

Plus coûteuse et polluante

La démolition-reconstruction n'est souvent privilégié que dans le cas où le bâtiment possède des problèmes d'acoustiques ou pour certains cas de passoires thermiques

RÉPARTITION DES PERTES DANS UN **LOGEMENT** 20% 25% à 30% Combles 7% à 10% Murs Fenêtres Sols Autres 5 pertes 10% à 15% 25%

